

La double altérité du Québec et l'Amérique française

Fernand Harvey

Numéro 10, 2000

Actes du colloque « Francophonies d'Amérique : Altérité et métissage »

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005081ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005081ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Harvey, F. (2000). La double altérité du Québec et l'Amérique française. *Francophonies d'Amérique*, (10), 69–78. <https://doi.org/10.7202/1005081ar>

LA DOUBLE ALTÉRITÉ DU QUÉBEC ET L'AMÉRIQUE FRANÇAISE¹

Fernand Harvey

Professeur titulaire de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture
INRS-Culture et Société, Québec

Pour situer le Québec de cette fin de siècle au sein des Francophonies d'Amérique, il faut considérer une double altérité interculturelle : celle qui se situe à l'intérieur des frontières du Québec et celle qu'on retrouve à l'extérieur de cet espace dans le contexte canadien et nord-américain. Il y a là un paradoxe dans la mesure où ce qui apparaissait jadis éloigné, voire incompatible, à savoir la capacité d'une interaction culturelle entre le Québec français numériquement majoritaire et ses minorités anglophones et allophones, est maintenant engagé dans un processus qui semble irréversible ; par ailleurs, ce qui à la même époque semblait aller de soi, à savoir la solidarité pancanadienne et continentale de tous les Canadiens français, incluant les Acadiens, fait aujourd'hui problème. Serions-nous devant deux réalités irréconciliables, où il faudrait choisir l'une au détriment de l'autre ? Les éléments constitutifs de la référence qui servent à construire l'identité collective seraient-ils devenus inopérants dans l'élaboration d'une culture civique ? Et enfin, le recours à la mémoire a-t-il encore un sens pour rendre compte des francophonies d'Amérique, ou devra-t-on se contenter d'une juxtaposition d'identités généalogiquement communes, mais devenues étrangères au cours des récentes décennies ? Ces questions fondamentales nous invitent à réfléchir à la complexité de nos sociétés postmodernes où s'entrechoquent des éléments qui jadis n'étaient pas considérés comme devant être interreliés.

L'altérité interculturelle du Québec

Commençons d'abord par examiner l'altérité interculturelle du Québec. Voilà une société dont on a longtemps dit qu'elle était repliée sur elle-même et refusait toute forme d'altérité pouvant remettre en cause les paramètres de son identité française et catholique. Il ne faudrait pas exagérer le soi-disant refus de l'Autre : l'Anglais, le protestant, l'immigrant ou l'étranger. Tous les voyageurs de passage au Québec depuis le début du XIX^e siècle ont vanté les qualités d'accueil de ceux qu'on appelait alors les Canadiens ou les Canadiens français. L'histoire de la première moitié du XIX^e siècle démontre également la générosité dont ont fait preuve ces Canadiens français lors des vagues d'immigration irlandaise et des graves épidémies qui les ont accompagnées.

La même ouverture d'esprit semble avoir prévalu lors de l'arrivée des premières vagues d'immigration italienne précédant les années 60. D'une façon générale, il semble qu'avant la Révolution tranquille, l'appartenance à la religion catholique ait favorisé une première forme d'interculturalité au Québec. Les mariages mixtes entre partenaires de religion différente ont également contribué au développement de l'interculturalité, dès la fin du XVIII^e siècle, bien qu'il existe trop peu de recherches sur le sujet². De telles relations dans le domaine de la famille ou de la vie privée n'ont pas pour autant empêché certains blocages institutionnels, notamment dans le cadre du système d'enseignement divisé entre catholiques et protestants.

En simplifiant quelque peu, on pourrait affirmer que les rapports interculturels civiques entre les Canadiens français et les autres groupes ethniques ou linguistiques avaient tendance à se limiter à des rapports de bon voisinage, à l'exception d'une intégration institutionnelle plus poussée en ce qui concerne l'appartenance au catholicisme. Encore que l'existence de paroisses nationales pour certaines communautés culturelles ait limité ces rapports. Système scolaire parallèle entre catholiques et protestants, institutions de santé et de bien-être distinctes, économie dominée par le milieu anglo-canadien ou américain, prédominance de l'anglais dans la vie économique, surtout à Montréal, voilà quelques-unes des grandes caractéristiques du Québec d'avant la Révolution tranquille dans l'espace public. Dans un tel contexte où l'identité canadienne-française se campait dans la survivance, malgré les appels de plusieurs en faveur de la modernité depuis les années 30, on voit mal comment les paramètres identitaires auraient pu accorder une place importante à l'altérité, au-delà de la vie privée. Jusqu'à un certain point, l'Autre était considéré comme une menace à l'identité nationale. Par ailleurs, il était d'autant plus difficile de penser l'altérité que l'identité canadienne-française, telle que définie par les élites nationalistes de la première moitié du XX^e siècle, incluait ceux qu'on appelait alors les « minorités françaises » du Canada et des États-Unis. Vu dans cette perspective, le Québec était considéré comme le *château fort* de la vie française en Amérique et les minorités françaises, ses *avant-postes*. Ce paradigme identitaire a été remis en cause avec le déclin de l'ancien Canada français, amorcé à la fin des années 50, mais consommé symboliquement lors des États généraux du Canada français tenus à Montréal en 1967³.

Par ailleurs, l'importante mutation politique, sociale et culturelle amorcée par la Révolution tranquille aurait pu se traduire par un changement radical des paramètres identitaires. Mais il n'en fut rien, du moins dans un premier temps. En fait, les réformes de l'appareil d'État ont permis de réaliser des projets esquissés au cours des années 50 et même avant. Avec le recul des années, la Révolution tranquille apparaît moins comme une mutation dans le sens de l'altérité, malgré d'indéniables ouvertures vers le monde extérieur, que comme un temps fort de *réappropriation culturelle* autour d'une nouvelle identité québécoise qui rejetait les valeurs du passé au nom de la modernité. La question de l'immigration ne sera soulevée de manière importante qu'au

tournant des années 70, dans la tourmente des débats publics sur la place du français au Québec. À cet égard, l'élaboration d'une politique québécoise en matière d'immigration ne survient qu'assez tardivement, et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles connaît un développement plutôt modeste au cours des années 70.

Les lois linguistiques de cette période, et plus particulièrement la loi 101 adoptée en 1978, ont créé une nouvelle dynamique de l'altérité au Québec dont on a mis plus de temps à percevoir l'impact culturel que les effets plus immédiats liés à la langue d'affichage et à la langue de travail. En somme, les politiques d'immigration et les politiques linguistiques ont eu des effets difficiles à prévoir à l'origine, mais elles ont commencé à remettre en cause les paramètres de l'identité québécoise élaborés au cours des années 60. C'est alors que s'est développée la problématique d'intégration des « communautés culturelles » à la société québécoise francophone. Depuis les années 90, cette problématique est elle-même contestée par certains qui considèrent qu'elle maintient un rapport d'altérité et d'exclusion par rapport à la majorité. La référence à la nation québécoise définie à partir de son noyau culturel et historique fait aussi problème. Le récent débat autour d'un nationalisme civique qui devrait, pour d'autres, prendre la relève du nationalisme culturel, soupçonné non sans exagération de tendances ethnocistes, rend compte d'un malaise au sein de la société québécoise. Il témoigne de l'usure rapide des dénnotations et des connotations dans un monde en constante mutation. Le recours à la mémoire est-il encore possible dans un tel contexte? Et dans quelle mesure une nouvelle historiographie serait-elle susceptible de satisfaire à la fois la tendance culturaliste et la tendance civique⁴? Voilà un nouveau chantier en perspective du côté de la nouvelle référence à construire.

De toute évidence, la société québécoise est entrée dans l'ère du pluralisme avec les contradictions que cela comporte. Faut-il promouvoir un projet de société différent ou miser plutôt sur les droits individuels liés à la citoyenneté? Le Québec m'apparaît à cet égard à un tournant. Le sociologue Guy Rocher parlait récemment de la nécessité d'un nouveau paradigme autour de la question nationale⁵. L'entrée en scène d'une nouvelle génération d'intellectuels permettra peut-être de relancer la discussion qui semble tourner en rond depuis quelques années. Mais il se pourrait bien que le débat québécois sur l'altérité, par le fait même de ses contradictions, soit lui-même un signe de santé et de maturité dans une société complexe où la recherche de l'unanimité n'est plus de mise.

Au-delà de ce débat d'idées qui met en cause le rapport entre l'individu et la société et qui soulève des questions quant à la nature même de l'altérité, il importe d'observer sur le terrain les progrès du métissage culturel au Québec⁶. Au début des années 80, ce métissage se posait d'abord sur le plan de l'intégration scolaire des jeunes immigrants. Une génération ou deux plus tard, les enjeux se déplacent autour de la participation à la culture populaire et à la culture instituée. Dans les rues de Montréal, la culture populaire

francophone n'est plus le seul fait des Québécois d'origine canadienne-française; l'usage du français comme langue publique non plus. Tout aussi importante est l'inclusion des Québécois issus du milieu anglophone ou des communautés culturelles dans le domaine de la création littéraire et artistique. La littérature québécoise devient davantage plurielle, de même que la vie artistique. La communauté anglo-québécoise s'est elle-même profondément transformée depuis une vingtaine d'années, au point d'être devenue méconnaissable par rapport à la situation qui existait au début des années 60. De plus, elle entretient des liens de médiation trop peu connus entre le Québec français et le Canada anglais en matière de création et de diffusion culturelles⁷.

Ainsi, malgré les tensions linguistiques qui persistent, Montréal est devenue un terreau culturel tout à fait original en Amérique du Nord. Cette transformation de la métropole culturelle du Québec et du Canada français n'est pas sans susciter certaines inquiétudes lorsqu'on constate la fracture culturelle en voie de s'élargir entre Montréal, ville cosmopolite, et les autres régions du Québec qui, tout en s'inscrivant dans les nouveaux courants de la postmodernité et de la mondialisation, n'en conservent pas moins leurs caractéristiques canadiennes-françaises d'origine pour la plupart.

Le Québec et le Canada français: le lien culturel est-il toujours possible ?

Depuis l'éclatement de l'ancien Canada français, la société québécoise s'est donc profondément transformée sous les pressions du pluralisme, lui-même alimenté par le paradigme géopolitique inhérent à la nouvelle identité québécoise.

Certains ont pu regretter la dislocation identitaire de l'ancien Canada français. Mais on peut se demander s'il aurait pu se maintenir si le néonationalisme québécois n'avait pas existé. Il est permis d'en douter compte tenu de l'évolution générale de la société canadienne, elle-même inscrite dans le courant de la modernité. Le clergé et les institutions d'enseignement qu'il dirigeait, de même que les structures d'encadrement liées à la paroisse catholique et aux sociétés patriotiques, auraient difficilement pu résister à l'inévitable laïcisation de la société canadienne-française. De plus, l'urbanisation et l'immigration croissante en provenance des pays du tiers monde depuis les années 70 auraient sans doute contribué à remettre en cause la référence commune élaborée depuis la seconde moitié du XIX^e siècle⁸. Sans compter que l'affirmation du nationalisme canadien et la montée des régionalismes au pays, alliées à un taux d'assimilation élevé, auraient sans doute contribué, de toute manière, à l'éclatement du Canada français, même si la rupture aurait pu alors paraître moins radicale sur le plan idéologique.

Quoi qu'il en soit de cette histoire virtuelle, il importe de nous attacher à la situation actuelle afin de dégager quelques perspectives d'avenir. Mais, il faut bien l'avouer, la cause des communautés francophones minoritaires n'est guère populaire au Québec, plus particulièrement chez les intellectuels.

Non pas que les Québécois ne sympathisent pas avec les luttes des minorités et qu'ils ne s'indignent pas des injustices ou incompréhensions dont elles sont victimes de la part de la majorité anglophone en plusieurs endroits ; de tels mouvements de sympathie s'expriment à l'occasion dans les médias lors de situations de crise, comme ce fut le cas dans la lutte des Franco-Ontariens pour la sauvegarde de l'hôpital Montfort dans la région d'Ottawa. Néanmoins, le pessimisme est de mise lorsqu'il s'agit de porter un jugement sur l'avenir des minorités, à l'exception des Acadiens du Nouveau-Brunswick. Tout se passe comme si les mauvaises nouvelles véhiculées notamment par les médias et les démographes venaient renforcer chez certains l'affirmation : « Hors du Québec, point de salut ! » Cette attitude d'incompréhension et d'ignorance des Québécois à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada s'exprime à l'occasion par des affirmations choques malheureuses. Depuis l'échec de l'accord du lac Meech en particulier, on a pu observer une attitude de repli des Québécois francophones par rapport au Canada anglais. Il faut dire que l'attitude négative des élites politiques des communautés francophones par rapport aux positions du Québec, lors de ces discussions constitutionnelles, n'a guère favorisé un rapprochement.

On ne saurait donc nier la difficulté qu'éprouve le Québec à articuler sa double altérité : celle de l'intérieur, interculturelle, et celle de l'extérieur, canadienne-française ou franco-canadienne. Il faut ici tenir compte, en plus, de l'affirmation relativement récente au sein des communautés francophones, particulièrement dans l'Ontario multiculturel, de francophones originaires de différents pays et de différentes cultures, ce qui oblige à penser les rapports entre le Québec et les communautés franco-canadiennes sur de nouvelles bases. D'une certaine manière, cette complexité des rapports interculturels rejoint celle qu'on peut observer à l'intérieur même du Québec.

Si les rapports du Québec avec les communautés francophones sont ainsi devenus au fil des récentes décennies des rapports d'altérité, on aurait tort pour autant d'aborder la question sous le seul angle des idéologies politiques telles que véhiculées par les médias. Différents indices laissent croire que de nouveaux rapports sont en train de se tisser entre le Québec et les communautés francophones du Canada. Ils s'expliquent par différents facteurs. J'en retiendrai trois en particulier : la nouvelle équation entre l'État et la société civile, la mobilité continentale des Québécois et, enfin, l'émergence d'un nouveau secteur de la création culturelle et artistique au sein des communautés francophones et acadiennes au Canada.

La nouvelle équation entre l'État et la société civile

Traditionnellement, les relations entre le Québec et les communautés francophones s'articulaient essentiellement autour des réseaux de la société civile. L'État fédéral était absent, de même que l'ensemble des gouvernements provinciaux, sauf celui du Québec qui se contentait de modestes contributions au fil des circonstances ou à l'occasion de manifestations patriotiques. Depuis les années 60, on a pu parler d'*étatisme* des relations entre le Québec

et les communautés francophones et acadiennes. L'idéal du développement de la langue et de la culture françaises a ainsi été pris en charge par le gouvernement fédéral en ce qui concerne les minorités francophones, alors que l'État québécois a assumé un rôle analogue au Québec⁹. Dans son analyse de ce phénomène, Angéline Martel qualifie d'*asymétriques* les rapports entre les deux parties, compte tenu du fait qu'ils s'appuient sur des paliers d'intervention différents: «D'une part, un État dûment constitué avec un projet d'affirmation bien articulé; d'autres part, un réseau d'associations ayant des aspirations quasi étatiques, quasi gouvernementales. Chacun dispose donc de moyens étatiques forts différents¹⁰.»

Depuis la création en 1961 d'un Office du Canada français d'outre-frontières par Georges-Émile Lapalme, les relations entre le Québec et les communautés francophones ont été presque monopolisées par l'État québécois, ce qui a laissé peu de place aux associations traditionnelles issues de la société civile. Et les rapports qui se sont développés au cours des années ont eu tendance à accentuer l'altérité entre le Québec et les communautés francophones plutôt que de redéfinir des liens d'identité. À cela, il faut ajouter que le Québec s'est longtemps fait tirer l'oreille, quel que soit le parti politique au pouvoir, pour définir une véritable politique à l'égard de ces communautés. Il aura fallu attendre jusqu'en 1995 pour que le gouvernement du Québec se dote de sa première Politique à l'égard des communautés francophones et acadiennes au Canada¹¹. Cette politique, réclamée par la Fédération des communautés francophones et acadiennes¹², évite de tomber dans la simple relation d'aide ou dans le paternalisme, en mettant de l'avant une philosophie de *partenariat*. Comparativement au budget du gouvernement fédéral qui consacre plusieurs millions aux communautés minoritaires de langues officielles, le budget de à peine 1,2 million de dollars du Québec peut sembler dérisoire. En réalité, son impact est plus important qu'il n'y paraît à première vue, compte tenu du fait que les partenariats financés s'appuient sur les réseaux de la société civile québécoise dans les domaines de la culture, de l'éducation et de l'économie et que ces réseaux ont leur propre autonomie d'action¹³.

Si la politique du gouvernement du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes demeure peu connue, tant au Québec qu'ailleurs au Canada, elle ne constitue pas moins une étape importante dans la redéfinition du lien culturel entre le Québec et les communautés francophones du reste du Canada. En sortant de l'ornière où l'avait conduit une approche de type constitutionnel et territorial, génératrice de conflits avec les communautés francophones, le Québec tente de rétablir les ponts au niveau de la société civile. Cette nouvelle approche n'exclut pas pour autant des ententes interprovinciales complémentaires au niveau de l'État. En 1969, le Québec a conclu de telles ententes avec le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. Si la première fonctionne relativement bien¹⁴, la seconde bat de l'aile à cause du désintérêt du gouvernement ontarien. Ailleurs, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, aucune autre province ne s'est montrée intéressée à conclure des ententes avec le Québec...

La mobilité continentale des Québécois

Outre l'ouverture récente du gouvernement du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes, il faut souligner un autre phénomène porteur de significations à long terme : celui de la mobilité géographique des Québécois à l'échelle du Canada et du continent nord-américain. Cette tendance n'est pas nouvelle puisqu'elle remonte à l'époque de la Nouvelle-France et qu'elle n'a jamais cessé de se manifester par la suite, ce qui contredit ainsi l'image d'absence de mobilité souvent associée à la société canadienne-française du passé. Il suffit d'évoquer l'établissement des Canadiens français en Ontario, dans l'Ouest canadien, en Nouvelle-Angleterre et dans le Middle West américain, sans oublier les aventuriers du Grand Nord ou de la Californie.

Plus récemment, l'affirmation de la territorialité québécoise n'a pas empêché pour autant les Québécois francophones de circuler sur le continent et de s'ouvrir à d'autres horizons. Il suffit d'évoquer le phénomène des jeunes ou des travailleurs des secteurs de l'industrie ou des services qui séjournent en Ontario, dans l'Ouest ou dans le Nord de façon temporaire ou permanente. Certains de ces Québécois, particulièrement ceux qui œuvrent dans les milieux de l'éducation ou de la culture, sont par la suite amenés à participer aux organismes des communautés francophones, ce qui contribue ainsi au renouvellement de leur leadership. Leur conception du rapport entre le Québec et les communautés francophones s'en trouve généralement transformée¹⁵.

Cette tendance à la mobilité, que certains associent à l'exode des cerveaux, déborde par ailleurs les frontières canadiennes à la faveur de la continentalisation des échanges. Des entrepreneurs et des travailleurs qualifiés en provenance du Québec se retrouvent aux États-Unis, notamment en Californie où les nouvelles technologies constituent un pôle d'attraction pour les jeunes¹⁶. Faut-il voir là une nouvelle illustration de l'américanité des Québécois, un thème de réflexion en émergence dans les milieux de la recherche culturelle au Québec ? Tout porte à croire qu'il faut répondre par l'affirmative.

Bien entendu, la mobilité géographique continentale n'est pas en elle-même un facteur de renforcement de l'identité francophone ; elle peut même contribuer à sa dilution. Ce qu'il importe cependant de retenir de la tendance observée, c'est l'ouverture des Québécois à d'autres réalités susceptibles, au contact de l'altérité, de mener à la définition de nouveaux paramètres identitaires suivant lesquels le territoire québécois ne serait plus incompatible avec l'espace francophone, comme c'est le cas depuis la Révolution tranquille. Il semble bien que le sens d'appartenance à un territoire où le lien culturel est relativement dense ne s'oppose pas à l'existence de réseaux d'affinités plus larges, articulés autour d'espaces culturels. Le développement de l'espace virtuel associé à Internet devrait accélérer cette tendance au cours des prochaines décennies.

La création culturelle et artistique au sein des communautés francophones et acadiennes au Canada

Les nouveaux rapports d'altérité-identité susceptibles de s'établir dans l'avenir entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes passent aussi par la culture. Avant la Révolution tranquille, l'expression culturelle et artistique du Québec et celle du Canada français ne différaient guère; elles s'inscrivaient plus particulièrement dans le réseau des collèges et couvents dirigés par le clergé et les communautés religieuses. À cette vie culturelle locale où le professionnalisme demeurerait un fait d'exception en dehors de Montréal a succédé une explosion de créativité littéraire et artistique dans différents milieux. Phénomène d'abord montréalais associé à la Révolution tranquille, les nouvelles formes d'expression culturelle se sont ensuite développées du côté des régions du Québec à partir du milieu des années 1970¹⁷. Un phénomène analogue a pu être observé au sein des communautés francophones, plus particulièrement dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick, dans le nord-est de l'Ontario, dans la région d'Ottawa et plus récemment à Toronto. Jusqu'aux années 80, cette production culturelle s'est traduite par un échange inégal avec le Québec. Pour faire carrière ou pour diffuser leurs œuvres, artistes et écrivains francophones devaient presque inévitablement s'installer au Québec, ou du moins se faire connaître à Montréal.

Depuis cette époque, on a pu observer une nouvelle tendance à l'*autonomisation culturelle*, plus particulièrement en Acadie du Nouveau-Brunswick et en Ontario, dans le triangle Toronto-Ottawa-Sudbury. Dans le contexte de l'éroitesse des marchés et d'une crise des publics, cette autonomisation demeure toute relative sur le plan de la diffusion¹⁸. Elle n'en traduit pas moins une volonté d'atténuer l'attraction de Montréal. On retrouve d'ailleurs la même tendance dans certaines régions périphériques du Québec. Peut-être y a-t-il là quelques avenues pour des échanges culturels plus égalitaires entre les communautés francophones minoritaires et les régions du Québec, comme on a commencé à l'entrevoir dans certains milieux¹⁹. Quoiqu'il en soit et malgré la fragilité des assises de cette créativité, la *nouvelle* culture francophone et acadienne commence à attirer l'attention du Québec. On est encore loin d'une véritable reconnaissance par le grand public québécois, mais des liens se tissent déjà entre artistes et écrivains des deux côtés. De tels liens sont manifestes entre le Québec et l'Acadie depuis quelques années, mais ils demeurent paradoxalement plus difficiles avec les communautés francophones de l'Ontario et de l'Ouest, pourtant issues pour une bonne part d'une immigration canadienne-française en provenance du Québec.

* * *

Au terme d'un ambitieux parcours à peine esquissé où j'ai voulu rappeler la double altérité du Québec, celle de l'intérieur et celle de l'extérieur, il apparaît évident que la tendance principale penche du côté de la recherche d'un

nouveau paradigme lié au pluralisme culturel à l'intérieur même du Québec. Pour l'instant, le débat laisse peu de place à des considérations externes susceptibles d'intégrer le lien culturel francophone pancanadien ou continental. Néanmoins, il est permis d'entrevoir une ouverture, sinon sur le plan des idéologies identitaires, du moins en ce qui concerne les politiques de l'État et les pratiques de la société civile, surtout en matière de production et de diffusion culturelles. On peut aussi penser que la mobilité géographique associée aux nouvelles exigences économiques de la continentalisation et de la mondialisation aura également un impact — difficile à évaluer pour l'instant — sur le lien culturel entre les francophones d'Amérique. D'une certaine manière, les communautés francophones ne sont-elles pas les avant-gardes du Québec pour éclairer le débat autour de la question de l'américanité? C'est là, il faut en convenir, une hypothèse risquée, susceptible d'ouvrir la voie à l'anglicisation et à l'américanisation de la société québécoise. Mais vivre en français en Amérique du Nord, n'est-ce pas vivre dangereusement?

NOTES

1. Version remaniée d'une communication présentée lors du colloque «Francophonies d'Amérique. Altérité et métissage», organisé par le Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, le 4 novembre 1999.
2. Voir, par exemple: Robert J. Grace, *The Irish in Quebec. An Introduction to the Historiography*, Québec, Éditions de l'IQRC, 1993, p. 127-130, 227-230.
3. Marcel Martel, *Le Canada français: récit de sa formation et de son éclatement, 1850-1967*, Ottawa, La Société historique du Canada, 1998, 35 p. (coll. «Les Groupes ethniques du Canada», brochure n° 24).
4. Voir à ce sujet la série d'articles sur le thème «Penser la nation», parus dans *Le Devoir* au cours de l'été 1999.
5. Gérald Leblanc, «Entrevue avec Guy Rocher», *La Presse*, 16 octobre 1999, p. B4.
6. Une analyse historique démontrerait que le métissage culturel n'est pas un phénomène récent et qu'il est présent tout au long de l'histoire du Québec.
7. Barry Lazar, *La Culture anglo-québécoise. Nouvelles tendances*, rapport de recherche réalisé pour l'INRS-Culture et Société, Montréal, novembre 1999. Voir aussi la série de neuf articles parus dans le quotidien *The Gazette* (Montréal) et intitulés «The New Anglo», 29 mai au 6 juin 1999.
8. Sur la construction de la référence canadienne-française, voir Fernand Dumont, «Essor et déclin du Canada français», *Recherches sociographiques*, 38, 3 (1997), p. 419-467.
9. Angéline Martel, «L'étatisation des relations entre le Québec et les communautés acadiennes et francophones: chronique d'une époque», dans Conseil de la langue française, *Pour un renforcement de la solidarité entre francophones au Canada*, Dossier CLF n° 42, Québec, Les Publications du Québec, 1995, p. 12-13.
10. *Ibid.*, p. 27.
11. Québec, *Politique à l'égard des communautés francophones et acadiennes*, Québec, Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes, 1995, 29 p.
12. Marie-Hélène Bergeron, *Réflexion sur un rapprochement entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada*, Québec, Bureau du Québec de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, 28 octobre 1992, 33 p. et annexes.
13. Chacune des trois tables de concertation créées pour assurer la mise en œuvre de la politique dans le domaine de la culture/communication de l'éducation et de l'économie a présenté un premier avis au ministre responsable de la politique, Jacques Brassard, en mars 1998.
14. Chedly Belkhdja et Roger Ouellette, «La coopération Québec-Acadie: 1960-1999», dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les Relations entre le Québec et l'Acadie, 1880-2000. De la tradition à la modernité*, Québec et Moncton, Éditions de l'IQRC et Éditions d'Acadie (à paraître).
15. Sophie-Laurence Lamontagne, *Les Francophones du Nord*

Harvey

canadien. *Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon*, Sainte-Foy, INRS-Culture et Société, 1999, 81 p., coll. «Rapport de recherche».

16. Sophie-Laurence Lamontagne, *Canadiens français et Québécois en Californie aux 19^e et 20^e siècles*, rapport de recherche réalisé pour l'INRS-Culture et Société, Sainte-Foy, novembre 1999; Rémy Tremblay, *Floribec ou la Floride canadienne-française*, rapport de recherche

réalisé pour l'INRS-Culture et Société, Sainte-Foy, octobre 1999, 52 p.

17. Fernand Harvey et Andrée Fortin (dir.), *La Nouvelle Culture régionale*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, 1995, p. 13-34.

18. François Paré a abordé cette question dans: «Vers un discours de l'irréversible: les cultures francophones minoritaires au Canada», dans Joseph-Yvon Thé-

riault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999, p. 497-510.

19. Fernand Harvey et Christine Duplessis, «Les artistes acadiens et le Québec. Vers un nouveau positionnement», dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu, dir., *Les Relations entre le Québec et l'Acadie*, op. cit.